

Laurentides

La région, un exemple pour la conservation des territoires

Les municipalités et les MRC des Laurentides ont participé en nombre record à l'appel à projets d'aires protégées.

© Publié le 11 octobre 2024 par Salle de rédaction



La protection des terres publiques est au cœur des préoccupations laurentiennes. - Photo Adobe Stock

Le 7 octobre à Val-Morin, La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et ses partenaires ont dévoilé lors d'un événement bilan que les Laurentides (toutes MRC confondues) ont voulu répondre à l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional du gouvernement du Québec. Une vingtaine d'élus ainsi que les députées France-Élaine Duranceau et Agnès Grondin étaient présents lors de cet événement. Plus de 2200 km² de milieux naturels d'intérêt ont été proposés pour la conservation, représentant près de 9,8 % du territoire terrestre de la région.

30 % du territoire à protéger d'ici 2030

Plusieurs organisations régionales, dont Éco-corridors laurentiens, le CRE Laurentides et l'Institut des territoires ont activement collaboré avec la SNAP Québec, laquelle a été mandatée par le gouvernement pour mobiliser les communautés, accompagner les proposeurs et faire connaître l'appel à projets lancé le 5 juin dernier, pour que la cible de conservation du territoire de 30 % puisse être atteinte d'ici 2030.

La députée d'Argenteuil Agnès Grondin, qui est aussi l'adjointe parlementaire au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a déclaré lors de l'évènement être « fière de sa magnifique région qui a compris depuis longtemps que sa prospérité repose sur sa capacité à conserver son identité naturelle. »

La direction de 5 organismes environnementaux, le maire de Mirabel et les préfets des Laurentides avaient adressé une lettre au premier ministre en 2023 visant à réitérer leur détermination à conserver la biodiversité et les ressources naturelles dans les Laurentides. Après 1 an, ce sont 71 % des municipalités laurentiennes qui ont choisi de déposer un projet pour répondre à cet appel.

Cinq mois de mobilisation municipale ont suffi à identifier plus de 2200 km² de milieux naturels à protéger et si les projets proposés étaient menés à terme, la conservation des terres passerait des 8,8 % actuels à 19,7 %, soit plus de la moitié de la cible à atteindre d'ici 2030. Il faut de plus noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des projets citoyens déposés sans l'aide des divers organismes régionaux.

Sur ce propos, Anne Léger, directrice générale du Conseil régional de l'environnement des Laurentides a pour sa part affirmé que, si l'atteinte de cette cible « ne sera pas chose facile, la forte mobilisation des citoyens et des élus associée à la synergie des nombreux acteurs environnementaux, nous permet d'espérer y parvenir. »